

Feuille de route du numérique – Communauté d’Agglomération de Cambrai AFOM

<p style="text-align: center;">Faiblesses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une absence de gouvernance communautaire dans le domaine du numérique. - des craintes exprimées sur le numérique et la sécurité qui paralysent le débat. - une absence de fluidité dans les prises de décisions qui contribue à freiner le développement des projets. - un problème de formation des élus et des techniciens sur le numérique, avec peu d’ingénierie pour faire surgir, développer et accompagner des projets numériques. - des politiques communautaires qui intègrent diversement et faiblement le numérique. - un champ contrasté entre un numérique de circonstances subies et une maîtrise spécifique des acteurs sur certains secteurs (e-commerce, dématérialisation réglementaire, e-tourisme). - un défaut d’accessibilité numérique aux services et notamment des publics les plus fragiles. - Une absence de politique communautaire dans le domaine de l’inclusion numérique (lutte contre l’illectronisme). - une faible culture de la coopération et mutualisation entre acteurs. - un retard dans les usages, pratiques et des décalages territoriaux très marqués. 	<p style="text-align: center;">Atouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des infrastructures en cours de déploiement accéléré (antennes-relais téléphonie mobile, réseau fibre THD). - des acteurs, collectivités et partenaires qui ont déjà développé des compétences et engagé des actions : Département, communes, centres sociaux, « le Labo », un équipement phare acteur d’une politique de lutte contre les fractures numériques et de promotion des cultures numériques. - Une forte compétence (et outillage) d’un acteur « L’ADAPT » sur la thématique numérique/handicap. - quelques formations supérieures qui développent sur le territoire une première strate de compétences : ESAC, Centre Polytechnique des Hauts-de-France (licence e-marketing), ... - une adhésion à l’association RVVN (Réseau de villes et villages numériques) pour répondre aux besoins d’accompagnement des collectivités membres de la CAC. - la possibilité d’expérimenter des passerelles et des efforts collectifs inusités (culture/entreprise, ...) sur un territoire à taille humaine.
<p style="text-align: center;">Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des risques de décrochage du territoire et de fracture numérique de compétitivité par rapport à nos voisins. - la concurrence croissante des acteurs privés. - un risque exponentiel d’exclusion sociale et de citoyenneté de certains administrés par le numérique. - le risque d’une analyse faussée des enjeux qui se limiterait au stéréotype de l’incompétence numérique des personnes âgées ou pauvres. - des écarts entre collectivités et acteurs qui s’accroissent. - une demande de plus en plus forte à laquelle les collectivités doivent répondre (attractivité, réactivité) 	<p style="text-align: center;">Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une prise de conscience forte de l’importance du numérique dans l’attractivité du territoire et l’accessibilité aux services. - un contexte favorable à un sursaut salutaire : la crise sanitaire qui met en exergue les carences et les fractures. - une volonté politique d'ouvrir le débat sur l'élaboration d'une stratégie numérique à un moment charnière marqué les réflexions sur le projet de territoire et la redéfinition des compétences communautaires (DSP transports, déchets, CRTE, CTG) qui peuvent être porteuses de développement. - une convergence de financements. - le schéma de mutualisation et les réflexions sur le projet de territoire. - un lien avec la e-logistique à étudier.

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized blue font.

ID : 059-200068500-20210712-D2021_07_35_02-AU